



Citizen Conference of Parties

Rapport d'activité synthétique 2022-2026

Depuis sa création en 2022, la Citizen Conference Of Parties (C.C.O.P.) a conduit un travail progressif et structuré de recherche, de cadrage et de maturation conceptuelle, en cohérence avec son objet statutaire, les exigences de la résolution 70.1 des Nations Unies et les cadres juridiques régionaux et nationaux.

L'année 2022 a été consacrée à la définition du cadre fondateur de l'action de la C.C.O.P., à travers l'adoption de la Résolution 1 "United for GOOD". Cette résolution a permis d'établir un cahier des charges clair pour le développement de nouveaux outils et cadres de gouvernance, visant à répondre aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et des principes constitutionnels des états.

En 2023, les activités ont porté principalement sur la recherche fondamentale et la montée en compétences, notamment dans les domaines de la gouvernance partagée, de la comptabilité extra-financière et de la théorie politique. Ces travaux ont permis de consolider les bases scientifiques, méthodologiques et culturelles nécessaires à la conception d'une infrastructure de pilotage systémique.

L'année 2024 a été marquée par une suspension temporaire des activités opérationnelles pour raisons familiales. Cette période n'a toutefois pas remis en cause la cohérence ni la continuité intellectuelle du projet, les acquis conceptuels ayant été préservés.

En 2025, la C.C.O.P. a engagé une nouvelle phase de travail centrée sur la finalisation des concepts et le lancement des premiers développements opérationnels du programme LUMEN, préparant ainsi une phase ultérieure de déploiement, de diffusion et de financement.

Chronologie synthétique des activités (2022–2025)

2022 — Cadrage fondateur

- Adoption de la **Résolution 1 – “United for GOOD”** par la C.C.O.P.
- Définition du **cahier des charges conceptuel et méthodologique** répondant :
 - à la résolution 70.1 des Nations Unies,
 - aux Objectifs de Développement Durable (ODD),
 - aux valeurs fondamentales et principes constitutionnels des pays du G20
 - aux enjeux de mise en œuvre et de coordination systémique.
- Clarification du mandat de recherche, de structuration et d’expérimentation confié au chef de projet du programme LUMEN.

2023 — Recherche fondamentale et montée en compétences

- Travaux de **recherche fondamentale** en gouvernance systémique, cybernétique et biomimétique.
- Études et formations dans les domaines suivants :
 - gouvernance partagée et démocratique,
 - comptabilité extra-financière et intégration des valeurs non monétaires,
 - théorie politique contemporaine et gouvernance mondiale.
- Consolidation des bases conceptuelles nécessaires à une infrastructure de pilotage multi-niveaux.

2024 — Suspension temporaire des activités

- Mise en pause partielle des travaux pour **raisons familiales**, sans remise en cause :
 - du cadre conceptuel établi,
 - ni de la continuité intellectuelle du projet.
- Maintien d’une veille stratégique et documentaire.

2025 — Finalisation et premiers développements

- Finalisation des concepts structurants du projet LUMEN.
- Passage de la phase de recherche à une phase de **premiers développements opérationnels** :
 - structuration des outils,
 - préparation des livrables,
 - articulation entre cadres conceptuels, juridiques et techniques.
- Préparation à une phase de déploiement et de financement.